

Numéro de sécurité sociale (NSS) : NAVSAS
(A rappeler dans toute correspondance)

Office de l'Assurance-Invalidité
Du canton de Neuchâtel
Rue de Chandigarh 2
Case postale 1209
2301 La Chaux-de-Fonds

Rapport médical adressé à :

Rapport médical impotence (5421) / pour personnes handicapées de la vue (*grave faiblesse de la vue selon les critères en vigueur dans l'AVS - AI*)

Question(s) complémentaire(s) de l'Office AI (vos réponses peuvent être faites sur une feuille annexe) :

--

Rapport

1. Examen du	En traitement du	au

2. Hospitalisation(s) : des séjours en établissement pour traitement(s) curatif(s) ont-ils été suivis ces 3 dernières années ou sont-ils prévus ? oui non
Si oui, veuillez les énumérer :

--

3. Diagnostics (prière de souligner les principaux)

--

4. 4. Quelle est la vision corrigée ddc ?	Si inférieure à 0,2, depuis quand ?
Œil gauche :	
Œil droit :	

5. Existe-t-il une limitation bilatérale du champ visuel atteignant 10 degrés à partir du centre (20 degrés de diamètre horizontal) ? oui non
Si oui, depuis quand ?

6. Existe-t-il d'autres atteintes du champ visuel (p. ex. pertes sectorielles ou en croissant, hémianopsies, scotome central) ? oui non
Si oui, lesquelles et depuis quand ?

7. L'état de santé peut-il être amélioré par des mesures médicales ? oui non
Si oui, lesquelles ?

8. L'impotence peut-elle être améliorée par des moyens auxiliaires appropriés ? oui non
Si oui, lesquels ?

9. Pronostic

- est stationnaire susceptible d'amélioration va s'aggravant

10. A votre connaissance, l'assuré(e) présente-t-il(elle) d'autres handicaps physiques ou sensoriels aggravant sa dépendance à autrui pour l'accomplissement des actes ordinaires de la vie ? oui non

Signature

Date : Timbre et signature du médecin :